

restait ouverte du côté nord, exposée aux surprises des ennemis venant de Bresse, de Savoie, du Dauphiné, qui appartenait à des seigneurs étrangers. Les bourgeois résolurent donc de se défendre de ce côté par une muraille précédée d'un grand fossé. A cet effet, ils relevèrent la fortification romaine de ses ruines, en opérant un changement de front; faite d'abord pour défendre la montagne, elle fut transformée pour défendre la plaine. C'est sans doute ce qu'il faut entendre par ces expressions: *Possunt cives meliorare secundum præsentem formam clausuras quoque et fossata quæ sunt.*

En résumé, on peut discuter sur l'antiquité du canal de Neyron, mais non sur sa destination. Il appartient aux fossés de la Lanterne. L'acte consulaire de 1512 certifie envers et contre tous, qu'on mettait l'eau dedans les fossés lorsqu'on voulait, quand il en était besoin. On ne pouvait y verser l'eau qu'au moyen d'un canal de dérivation; ce canal existe, c'est celui de Neyron. Il entrait dans les fossés du côté du Rhône et s'écoulait dans la Saône.

Voilà ce qu'était en réalité ce fameux canal de communication du Rhône à la Saône, dont le souvenir confus, dénaturé s'est perpétué d'âge en âge; ce canal, dont les historiens ont fait une voie navigable creusée par les Romains pour communiquer d'un fleuve à l'autre.

Quant à l'étymologie du nom de Lanterne, donné aux fossés, à la porte principale et à la rue qui y aboutissait, plusieurs ont dit qu'il venait de l'enseigne d'une maison du voisinage. C'est encore une erreur. Cette appellation venait d'un belvédère ou *lanterne* établi sur la plateforme de la plus haute tour, attenante à la porte. C'est dans cette lanterne que se tenait la sentinelle chargée d'avoir l'œil au guet et de donner l'alarme en cas de